REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER ARRONDISSEMENT DE VENDÔME



Date de convocation :

24 juin 2022 Date d'affichage : 5 juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice: 27
Présents: 21
Pouvoirs: 4
Votants: 25
Quorum: atteint

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1er juillet 2022

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la salle des fêtes de Montoire sous la présidence de Monsieur Arnaud TAFILET, Maire de Montoire-sur-le-Loir.

Etaient présents: Mme BELLANDE, M. BERNEAU MERLET, Mme CAILLON, Mme CARNET, Mme CHARTIER-MALECOT, Mme CHERON, M. CHEVALIER, Mme DELAGNEAU, Mme DESIGAUD, Mme DOUAUD, Mme DRUART, M. DURAND, M. FERRAGU, Mme FILLION, M. GUERINEAU, M. HENRION, M. LANDOIS, M. ORTEGA, Mme SAVINEAUX, M. A. TAFILET et M. P. TAFILET

Etaient absents: Mme BARON, Mme BELLANGER (pourvoir à M. P. TAFILET), Mme JUILLIEN (pouvoir à Mme DELAGNEAU), M. MAILLARD, M. MORLE (pouvoir à M. GUERINEAU) et M. VANDECASTEELE (pouvoir à M. DURAND)

Secrétaire de séance : M. LANDOIS

Secrétaire auxiliaire de séance : C. HUREAU

#### Délibération nº 10.07.2022

FINANCES: Décision modificative n°2 du budget annexe Camping

Sophie DOUAUD, Adjointe au Maire déléguée notamment aux finances, expose qu'il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir approuver un ensemble d'ajustements comptables justifié par des nécessités qui sont apparues depuis le vote ou budget.

Il s'agit de d'une régularisation pour une facture émise deux fois.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**ADOPTE** la décision modificative n° 2 sur le budget annexe Camping 2022 qui s'établit comme présenté sur l'état joint.

La secrétaire de séance auxiliaire

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme.

Le Maire.

Cindy HUREAU

Alexandre LANDOIS

Arnaud TAFILET

41149				
Code	INSEE			

#### MONTOIRE SUR LE LOIR

CAMPING MONTOIRE SUR LE LOIR

DM n°2 2022

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DM n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				Estimate
D-022-01 : Dépenses imprévues ( fonctionnement )	1 069,20 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 069,20 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
D-673-3 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 069,20 €	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €
Total Général	0,00 €			0,00€

